

PARTIE 1

AVIS AU LECTEUR

PRÉAVIS

Afin d'informer les navigateurs des projets de modification des installations existantes et d'établissement de nouvelles installations, nous donnons ci-après la liste des additions, suppressions et modifications d'installations qui relèvent de la Garde côtière canadienne (GCC). Toutefois, il est extrêmement difficile de prévoir les dates d'entrée en vigueur des modifications ainsi que les dates de mise en service de nouvelles installations dû à la difficulté d'obtenir le matériel requis et de l'obligation d'obtenir les fonds nécessaires. Dans toute la mesure du possible, nous nous efforcerons d'annoncer les dates exactes le plus à l'avance possible. Dans chaque cas de modification d'installations et de mise en service de nouvelles installations, un Avis aux navigateurs sera publié.

1) → *Annonce relative au service Loran-C*

En Janvier 2010, la GCC et la Garde côtière américaine (USCG) ont annoncé la mise hors service définitive du signal Loran-C.

Le 8 février 2010, la USCG a cessé d'émettre tous les signaux Loran-C à l'intérieur des États-Unis, y compris ceux couvrant les Grands Lacs.

Le 3 août 2010, la GCC et la USCG ont conjointement cessé d'émettre les signaux Loran-C couvrant les côtes est et ouest du Canada.

Les navigateurs sont priés de noter que le service Loran-C n'est plus disponible et qu'ils ne peuvent donc pas s'en servir pour la navigation.

Pour tout commentaire, veuillez communiquer avec John Festarini, gestionnaire intérimaire, Aides à la navigation, Garde côtière canadienne, 200, rue Kent, 5e étage, Ottawa, ON, Canada, K1A 0E6; par courriel à l'adresse suivante : John.Festarini@dfo-mpo.gc.ca ou par téléphone au 613-998-1411.

2) → *Préavis de NAVAREA*

La GCC a assumé la coordination dans les NAVAREA (zones de navigation) XVII et XVIII aux fins du service mondial d'avertissements de navigation (SMAN). Le service SafetyNET international d'émission d'avis aux navigateurs en anglais respectera la « condition opérationnelle initiale » le 1^{er} juillet 2010. Pendant la période d'IOC, la GCC ne pourra garantir la disponibilité du service, car il ne sera alors offert qu'à des fins d'essai. La date à laquelle ce dernier devrait respecter la « condition pleinement opérationnelle » est le 1^{er} juin 2011.

Les NAVAREA sont des zones géographiques en mer constituées afin de coordonner la diffusion de renseignements sur la sécurité maritime. Grâce à la mise en œuvre d'un système SafetyNET international pour les nouvelles NAVAREA XVII et XVIII, les navigateurs naviguant dans les eaux arctiques au nord du 67^e parallèle nord pourront recevoir des avis et d'autres renseignements pertinents relatifs à la sécurité par le biais des satellites du système Inmarsat C en mode d'appel de groupe amélioré (AGA), tant qu'ils se trouveront dans la zone de couverture des satellites d'Inmarsat.

La diffusion des messages du réseau SafetyNET dans les nouvelles NAVAREA arctiques visera une zone rectangulaire jusqu'à ce que des modifications de réception pour les appareils SafetyNET aient été apportées par l'intégration et l'identification des limites des NAVAREA arctiques. La réception des messages visant une zone rectangulaire devrait être automatique à bord des navires se trouvant dans la zone rectangulaire et celle de couverture des satellites d'Inmarsat.

NAVAREA visées :

NAVAREA XVII	NAVAREA XVIII
80 00 N 175 00 E	80 00 N 125 00 W
80 00 N 115 00 W	80 00 N 050 00 W
62 00 N 115 00 W	62 00 N 050 00 W
62 00 N 175 00 E	62 00 N 125 00 W

Les navigateurs devraient consulter le manuel d'utilisation du fabricant approprié pour savoir comment régler leur matériel d'AGA afin de recevoir les messages pertinents du réseau SafetyNET.

Les avis de NAVAREA seront diffusés deux fois par jour aux heures suivantes :

NAVAREA XVII (ROP) à 1130 UTC et à 2330 UTC

NAVAREA XVIII (ROA-W) à 1100 UTC et à 2300 UTC

Tout commentaire au sujet de la réception des avis de NAVAREA, en particulier au-dessus du 75^e parallèle nord, est le bienvenu et peut être formulé aux coordonnées ci-après :

NAVAREA XVII et XVIII
Centre des SCTM de Prescott
Téléphone : 613-925-4471
Fax : 613-925-4519
Courriel : navarea17.18@innav.gc.ca

Il faut signaler qu'Environnement Canada assurera la coordination dans les METAREA (zones météo) et la diffusion de renseignements météorologiques maritimes par le biais du système SafetyNET international. Des détails sur ce service seront donnés par le biais d'*Avis aux navigateurs* et d'autres publications maritimes.

3) → **Règlement sur la zone de services de trafic maritime du Nord canadien (NORDREG)**

À compter du 1 juillet 2010, le système de rapport sur la zone de services de trafic maritime du Nord canadien (NORDREG) est obligatoire pour certaines catégories de navires. La zone NORDREG, qui couvre les eaux du nord du Canada, s'étend également jusqu'aux limites de la zone économique exclusive du Canada. Les catégories de navires suivantes vont devoir faire rapport à NORDREG :

- Navires de 300 tonnes ou plus de jauge brute;
- Navires qui remorquent ou poussent un navire, lorsque la jauge combinée du navire et du bâtiment qu'il remorque ou qu'il pousse est de 500 tonnes ou plus de jauge brute; et
- Navires qui transportent un polluant ou des marchandises dangereuses ou qui remorquent ou poussent un navire qui pousse un navire transportant un polluant ou des marchandises dangereuses.

Les catégories de navires citées ci-haut qui se dirigent vers la zone NORDREG ou qui se trouvent déjà dans la zone devraient contacter NORDREG CANADA ou le centre des SCTM de la GCC le plus près pour obtenir les informations complètes sur la façon de se conformer à ces nouvelles exigences.

4) → **Système d'identification automatique (AIS) - Installation du matériel AIS de l'est du Canada**

Au mois de février 2011, la Garde côtière canadienne va commencer à offrir un service AIS avec un statut de capacité opérationnelle initiale.

Le système AIS de la GCC va couvrir la plupart des eaux de l'est du Canada, soit du détroit de Belle Isle jusqu'à la baie de Fundy, la majorité des eaux du golfe Saint-Laurent, le fleuve Saint-Laurent et les eaux canadiennes des Grands Lacs. Le matériel AIS va être installé aux centres des SCTM suivants :

NL : St. Anthony; St. John's; Placentia; Port-aux-Basques.
NS : Sydney; Halifax.
NB : Saint John.
QC : Rivière-au-Renard; Les Escoumins; Québec; Montréal.
ON : Sarnia.

Au cours de cette période, les centres des SCTM seront en mesure de recevoir l'information dynamique (position, course et vitesse), l'information statique (description du navire), ainsi que l'information sur le voyage tel que transmise par le AIS du navire. Le système AIS de la GCC sera en mode 'Capacité Opérationnelle Initiale' (IOC) jusqu'à avis contraire. Les centres des SCTM annonceront l'installation de leur système AIS par le biais d'un Avis de la navigation. Les navigateurs seront informés par voie d'Avis à la Navigation et d'Avis aux Navigateurs lorsque le système sera en 'condition d'opération totale' (COT).

Le service de messages de sécurité et de messages binaires ne sera pas disponible jusqu'à ce qu'une décision soit prise sur le sujet.

5) → **Service de radiodiffusion du METOC de la flotte des Forces canadiennes**

Le 2 septembre 2010, le service de radiodiffusion du METOC de la flotte des Forces canadiennes (radiotélétype et radiotélécopie) a été mis en suspens. La radiodiffusion du METOC de la flotte des Forces canadiennes peut être restaurée ou arrêtée sans avis selon les besoins opérationnels militaires. Lorsqu'on lui demande, le centre des SCTM émettra un avis à la navigation concernant la restauration ou l'arrêt de ce service.

6) **Le service commercial de correspondance publique**

Compte tenu de la baisse de la demande et de l'existence d'autres services de remplacement, la Garde côtière canadienne a cessé, depuis le 31 décembre 1999, d'assumer un service de correspondance publique dans certaines régions spécifiques.

→ La Garde côtière canadienne a cessé d'offrir le service de messages à plein tarif depuis le 31 décembre 2007. Le service téléphonique commercial n'est plus disponible à partir des centres des SCTM de Montréal, Québec et de la région du Centre et de l'Arctique (Inuvik, Iqaluit, Thunder Bay, Sarnia et Prescott).

7) → **Abandon de la surveillance des balises de détresse opérant sur 121,5/243 MHz par la constellation de satellites COSPAS-SARSAT**

COSPAS-SARSAT est le programme international d'exploitation d'une série de satellites sur orbites de basse altitude et sur orbites géostationnaires à des fins de recherche et de sauvetage. En réponse aux recommandations de l'Organisation maritime internationale (OMI) et de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), le Conseil du programme COSPAS-SARSAT a annoncé, à sa réunion d'octobre 2000 qu'il abandonnerait progressivement le traitement par satellite des balises de détresse fonctionnant dans la gamme de 121,5/243 MHz et qu'il encouragerait les utilisateurs à **adopter des balises fonctionnant sur 406 MHz avant d'ici 2009** au plus tard.

Trois types de balises de détresse sont présentement utilisées : les émetteurs de localisation d'urgence (ELT) employés à bord des aéronefs, les radiobalises de localisation de sinistres (RLS, par satellite) employées à bord des navires, et les balises de localisation personnelle (PLB) employées par le personnel à terre.

L'incidence de ce changement devrait être négligeable à bord des navires canadiens, car aucune RLS maritime fonctionnant sur 121,5 MHz ne fait l'objet d'un certificat d'approbation technique (CAT) valide en vertu de la *Loi sur la radiocommunication*. Par conséquent, il est illégal pour quiconque de vendre ou d'installer une RLS au Canada ou à bord d'un navire canadien. Seules les RLS COSPAS-SARSAT émettant sur 406 MHz sont approuvées pour fins d'utilisation au Canada et les changements de détection par satellite ne visent pas ces appareils.

Le recours aux balises de détresse fonctionnant sur 406 MHz, plutôt qu'aux balises fonctionnant sur 121,5/243 MHz, réduira les problèmes de fausses transmissions de balises reçues par les centres de coordination des opérations de sauvetage.

Les navigateurs sont encouragés à se doter de RLS à déploiement automatique et à **enregistrer** sans frais leurs RLS COSPAS-SARSAT fonctionnant sur 406 MHz dans la base de données des balises canadiennes au Système canadien d'enregistrement en ligne de balises, Case Postale 1000 Stn Forces, Astra, ON K0K 3W0, par téléphone 1-877-406-SOS1(7671), par télécopieur 1-877-406-FAX8(3298), par courriel CBR@sarnet.dnd.ca ou à <http://www.canadianbeaconregistry.forces.gc.ca/>.

**IMPORTANT !
N'OUBLIEZ PAS D'ENREGISTRER VOTRE RLS
CECI POURRAIT VOUS SAUVER LA VIE**

Interruption du service de surveillance d'INMARSAT 'E' RLS depuis le 1^{er} décembre, 2006

INMARSAT a cessé d'offrir le service de surveillance des communications de détresse d'INMARSAT 'E' RLS depuis le **1^{er} décembre 2006**. Les navigateurs devraient vérifier avec INMARSAT afin d'échanger les INMARSAT 'E' RLS qu'ils ont en leurs possession. De plus, les navigateurs devraient acheter et s'équiper uniquement de COSPAS-SARSAT 406 MHz RLS.

8) ***ÉVITER les collisions avec les baleines noires de l'Atlantique Nord***

La baleine noire de l'Atlantique Nord, aussi appelée baleine franche, est l'espèce de baleine la plus menacée dans le monde. Il n'en reste plus que 350 spécimens environ. La baleine franche se déplace rarement à plus de 5 nœuds. Elle peut rester submergée pour des périodes de 10 à 20 minutes et voyage souvent seule ou en petits groupes. Si vous apercevez une baleine franche, il peut y en avoir d'autres dans le secteur. Veuillez s'il vous plaît rapporter toute observation de baleine franche faite dans les eaux canadiennes à la Garde côtière canadienne par le biais de la voie 16 VHF. Dans la Baie de Fundy, veuillez contacter Fundy trafic sur la voie 14 VHF. Ces baleines sont difficiles à voir et pourraient ne pas être conscientes de la présence de navires. Il vous est demandé de ne pas vous en approcher. Pour plus de détails, vous pouvez visiter le site Web suivant : http://www.sararegistry.gc.ca/default_f.cfm.

Note : Zone du bassin Roseway à éviter sur une base saisonnière. On recommande aux navires de 300 tonnes brut et plus et transitant dans cette zone de conservation d'éviter ces dernières pendant la période allant du 1^{er} juin au 31 décembre afin de réduire considérablement le risque de collision entre les navires et les baleines noires de l'Atlantique Nord, dont l'espèce est en voie de disparition.

FRÉQUENCES CANADIENNES DE COMMUNICATIONS MARITIMES MOBILES DE SÉCURITÉ ET DE CORRESPONDANCE PUBLIQUE

Les fréquences listées aux pages suivantes sont généralement utilisées par les navires dans les eaux canadiennes pour les communications entre navires et pour les communications navire/terre avec des centres des SCTM exploités par la Garde côtière canadienne.

La partie 2 de la présente publication contient les nomenclatures des centres des SCTM exploités par la Garde côtière canadienne ainsi que le détail des services de communication et des services spéciaux assurés aux navires.

➔ Liste des fréquences y compris les régions géographiques d'utilisation :

- (1) Terre-Neuve et Labrador;
- (2) Littoral de l'Atlantique, golfe et fleuve Saint-Laurent jusqu'à Montréal inclusivement;
- (3) Grands Lacs (y compris le Saint-Laurent en amont de Montréal);
- (4) Arctique de l'est; et
- (5) Arctique de l'ouest.

Fréquence		Voie	Classe d'émission	Régions d'utilisation	Notes
kHz navire	kHz côte				
	490		F1B	1, 2, 3, 4	Service NAVTEX (Français)
	518		F1B	1, 2, 3, 4	Service NAVTEX (Anglais)
2003			J3E	2	Communications entre navires (le bas Saint-Laurent jusqu'à Pointe Ouest, île d'Anticosti)
2118	2514		J3E	→ 1, 2, 4, 5	Correspondance publique
2134			J3E	1, 2	Communications entre navires (navires de pêche seulement)
2158	2550		J3E		Correspondance publique (navires américains seulement)
2182	2182		J3E	1, 2, 4	Fréquence Internationale de détresse et d'appel
2187.5	2187.5		G2B		Appels de détresse, d'urgence et de sécurité (ASN)
2206	2582		J3E	1, 2, 4	Correspondance publique
2237			J3E	1, 2	Communications entre navires (autres que les navires de pêche)
	2598		J3E	1, 2	Diffusions météo et Avis à la navigation
2638			J3E	1, 2	Communications entre navires (fréquence partagée avec les navires américains)
2738			J3E	1, 2	Communications entre navires (fréquence partagée avec les navires américains)
2815	2530		J3E	2	Correspondance publique
	2749		J3E	2	Diffusions météo et Avis à la navigation
	3253		J3C	4	Radio fac-similé
3023	3023		J3E	→ 1, 2, 3, 4, 5	Fréquence internationale de SAR sur place (aéronefs/navires)
4071	4363	403	J3E	4	Correspondance publique
4083	4375	407	J3E	1, 2, 4	Correspondance publique
4084.7	4379.1	408	J3E	1, 2	Correspondance publique
4100.2	4394.6	413	J3E	1, 2	Correspondance publique
4116	4408	418	J3E	1, 2	Correspondance publique
4125	4125		J3E	→ 1, 2, 3, 4, 5	Détresse et sécurité, y compris la recherche et le sauvetage (aéronefs/navires)
4177.5	4177.5		F1B	→ 4, 5	Impression Directe sur Bande Étroite (IDBE)
4207.5	4207.5		F1B	→ 4, 5	Fréquence d'alerte (ASN)
	4416		J3C	2	Radio fac-similé
5680	5680		J3E	→ 1, 2, 3, 4, 5	Fréquence internationale SAR sur place (aéronefs/navires)
6206	6507	603	J3E	1, 2, 4	Correspondance publique
6212	6513	605	J3E	1, 2, 4	Correspondance publique
6215	6215		J3E	4	Fréquence internationale de détresse et d'appel
6268	6268		F1B	→ 4, 5	Impression Directe sur Bande Étroite (IDBE)
6312	6312		F1B	→ 4, 5	Fréquence d'alerte (ASN)
	7710		J3C	4	Radio fac-similé
8228	8752	812	J3E	1, 2, 4	Correspondance publique
8261	8785	823	J3E	1, 2	Correspondance publique
8267	8791	825	J3E	1, 2, 4	Correspondance publique
8291	8291		J3E	4	Fréquence internationale de détresse et d'appel
8376.5	8376.5		F1B	→ 4, 5	Impression Directe sur Bande Étroite (IDBE)
8414.5	8414.5		F1B	→ 4, 5	Fréquence d'alerte (ASN)
→	8416.5		F1B	4, 5	Impression Directe sur Bande Étroite (IDBE) Diffusions météo et Avis à la navigation
12230	13077	1201	J3E	1, 2, 4	Correspondance publique
12290	12290		J3E	4	Fréquence internationale de détresse et d'appel
12520	12520		F1B	→ 4, 5	Impression Directe sur Bande Étroite (IDBE)
12577	12577		F1B	→ 4, 5	Fréquence d'alerte (ASN)
16369	17251	1604	J3E	1, 2	Correspondance publique
16420	16420		J3E	4	Fréquence internationale de détresse et d'appel
16562.3	17335.2	1634	J3E	1, 2	Correspondance publique
16695	16695		F1B	→ 4, 5	Impression Directe sur Bande Étroite (IDBE)
16804.5	16804.5		F1B	→ 4, 5	Fréquence d'alerte (ASN)
22037.2	22633.2	2213	J3E	2	Correspondance publique

Fréquence		Voie	Classe d'émission	Régions d'utilisation	Notes
MHz navire	MHz côte				
156.300		06	F3E	1, 2, 3, 4	Communications de sécurité entre navires; Fréquence internationale SAR sur place (aéronefs/navires)
156.400		08	F3E	1, 2, 3, 4	Communications de sécurité entre navires (2 ^{ème} choix)
156.450	156.450	09	F3E	2	Services du trafic maritime & Communications entre navires
156.500	156.500	10	F3E	2	Services du trafic maritime & Communications entre navires
156.525	156.525	70	G2B	1, 2, 3, 4	Voie internationale de détresse, de sécurité et d'appel pour Appel Sélectif Numérique (ASN) uniquement.
156.550	156.550	11	F3E	2, 3	Services du trafic maritime (STM) et Pilotage
156.575	156.575	71	F3E	2	Services du trafic maritime (STM)
156.600	156.600	12	F3E	2, 3	STM/Activités des ports/Pilotage
156.650	156.650	13	F3E	2, 3	STM/Communications de navigation entre passerelles
156.700	156.700	14	F3E	2, 3	STM/Activités des ports/Pilotage
156.800	156.800	16	F3E	1, 2, 3, 4	Voie internationale de détresse, de sécurité et d'appel
	161.650	21B	F3E	1, 2, 3	Diffusions météo et Avis à la navigation
156.925	156.925	78A	F3E	1, 2, 3, 4	Communications entre navires de pêche
157.100	157.100	22A	F3E	1, 2, 3	Communications entre navires et la Garde côtière canadienne
	161.750	23B	F3E	1, 3	Diffusions météo et Avis à la navigation
157.200	161.800	24	F3E	2, 3	Correspondance publique
157.275	161.875	85	F3E	2, 3	Correspondance publique
157.300	161.900	26	F3E	1, 2, 3, 4	Correspondance publique
157.350	161.950	27	F3E	2, 3	Correspondance publique
157.375	157.375	87	F3E	1, 2, 3	Opérations du port/mouvements des navires
157.425	157.425	88	F3E	1, 2, 3	Opérations du port/mouvements des navires
	161.775	83B	F3E	3	Diffusions météo et Avis à la navigation
	161.850	25B	F3E	3	Diffusions météo et Avis à la navigation
161.975	161.975	87B	G2B	1, 2, 3	AIS-1
	162.000	28B	F3E	3	Diffusions météo et Avis à la navigation
162.025	162.025	88B	G2B	1, 2, 3	AIS-2

Remarques concernant les communications en VHF :

- La lettre « A » apparaissant après un numéro de voie signifie une exploitation simplex sur la fréquence d'émission de la station de navire.
- La lettre « B » apparaissant après un numéro de voie signifie que les stations de navire reçoivent uniquement sur la fréquence d'émission supérieure de la station côtière.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES NOMENCLATURES DES CENTRES DES SCTM

- Les fréquences d'émission et de réception sont énumérées en kHz.
- Les fréquences de réception indiquées en caractères gras indiquent que les centres des SCTM maintiennent une écoute permanente sur ces fréquences.**
- Les régions numérotées qui sont mentionnées dans la colonne de contenu des Centres assurant des services de communications et des services spéciaux apparaissent sur les cartes de prévisions météorologiques maritimes et sont décrites en détail dans la section « Régions de prévisions météorologiques » de la partie 5.
- Les fréquences pour lesquelles les modes d'émission à bande latérale unique J3E sont indiqués dans les nomenclatures des centres des SCTM sont désignées par les fréquences porteuses. Les fréquences assignées sont de 1.4 kHz plus élevées que les fréquences porteuses mentionnées. (Cette remarque s'applique également aux fréquences radiotéléphoniques moyennes et hautes qui sont énumérées dans la section précédente intitulée « Fréquences canadiennes de communications maritimes mobiles de sécurité et de correspondance publique ».)

Légende pour les nomenclatures des centres des SCTM

AIS	Système d'identification automatique
ASN	Appel sélectif numérique
BC	Diffusions
C	Radiophare à fonctionnement continu
DF	Radiogoniométrie
F1B	Radiotélétype
F3E	Radiotéléphonie – Modulation de fréquence
G2B	Modulation de phase, information numérique, réception automatique
H+	Ce symbole suivi d'un nombre indique les minutes après l'heure
IDBE	Impression Directe sur Bande Étroite
J3C	Fac-similé – Bande latérale unique, onde porteuse supprimée
J3E	Radiotéléphonie – Bande latérale unique, onde porteuse supprimée
MMSI	Identificateur d'appel sélectif du service mobile maritime
NAVTEX	Télégraphie à impression directe sur bande étroite
RMC	Radiodiffusion Maritime Continue
SC	Contrôle des navires (Opérations du Canal et des écluses)
SCTM	Services de communications et de trafic maritimes
SS	Navire/Terre – Communications du navire à la terre et de la terre au navire
TS	Signaux horaires
UTC	Temps universel coordonné (Le temps UTC est équivalent au temps TMG)
*	Il est possible, sur cette fréquence, de raccorder les navires directement au réseau téléphonique commercial de terre
#	Les émissions sont faites simultanément sur les fréquences données
◆	Service de radiogoniométrie par VHF disponible
➔	Modification ou addition depuis la dernière édition complète

ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE / TÉLÉCOPIEUR / TÉLEX

<i>SERVICE</i>	<i>NUMÉRO DE TÉLÉPHONE</i>	<i>NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR</i>	<i>NUMÉRO DE TÉLEX</i>	<i>INDICATIF DE RÉPONSE</i>	<i>IDENTITÉ MMSI</i>
CENTRE DES SCTM (indicatif d'appel)					
HALIFAX, NS (VCS)	902-426-9750	902-426-4483			00 316 0016
IQUALUIT*, NU (VFF)	867-979-5269	867-979-4264	→063-15529		00 316 0023
LABRADOR, (Goose Bay) NL (VOK)	709-896-2252	709-896-8455			00 316 0022
LES ESCOUMINS*, QC (VCF)	418-233-2194	418-233-3299			00 316 0026
MONTRÉAL*, QC (VFN)	450-928-4544	450-928-4547			00 316 0028
PLACENTIA, NL (VCP)	709-227-2181 709-227-2182	709-227-5637	016-4530	CCGTC SNF	00 316 0019
PORT AUX BASQUES*, NL (VOJ)	709-695-2167	709-695-7784			00 316 0018
PRESCOTT*, ON (VBR)	613-925-4471	613-925-4519			00 316 0029
QUÉBEC*, QC (VCC)	418-648-4427	418-648-7244			00 316 0027
RIVIÈRE-AU-RENARD*, QC (VCG)	418-269-5686	418-269-5514			00 316 0025
SAINT JOHN*, (Fundy), NB (VAR)	506-636-4696 1-888-528-6444	506-636-5000			00 316 0015
SARNIA, ON (VBE)	519-336-4003	519-336-0229			00 316 0030
ST ANTHONY, NL (VCM)	709-454-3852	709-454-3716			00 316 0021
ST JOHN'S, NL (VON)	709-772-2106 709-772-2083	709-772-5369	016-4530	CCGTC SNF	00 316 0020
SYDNEY*, NS (VCO)	902-564-7751 1-800-686-8676	902-564-7662			00 316 0017
THUNDER BAY, ON (VBA)	807-345-5190	807-345-2688			00 316 0031
ECAREG CANADA					
DARTMOUTH, NS	902-426-4956	902-426-4483			
RIVIÈRE-AU-RENARD*, QC	418-269-3843	418-269-5514			
ST. JOHN'S, NL	709-772-2083 709-772-2106	709-772-5369	016-4530	CCGTC SNF	
NORDREG CANADA					
IQUALUIT, NU	867-979-5724	867-979-4264	063-15529	NORDREG CDA	

* service disponible en français et en anglais

CENTRE CONJOINT DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (JRCC) / CENTRE SECONDAIRE DE SAUVETAGE MARITIME (MRSC)				
<i>SERVICE</i>	<i>NUMÉRO DE TÉLÉPHONE</i>	<i>NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR</i>	<i>NUMÉRO DE TÉLEX</i>	<i>INDICATIF DE RÉPONSE</i>
HALIFAX, NS (JRCC)	902-427-8200 1-800-565-1582	902-427-2114	584331699943 VIA INMARSAT B AOR-W	
QUÉBEC*, QC (MRSC)	418-648-3599 1-800-463-4393	418-648-3614		
ST. JOHN'S, NL (MRSC)	709-772-5151 1-800-563-2444	709-772-5369	581-331600063 (Telex- INMARSAT B pour la région de l'Atlantique Est)	MRSC SNF
TRENTON, ON (JRCC)	613-965-3870 1-800-267-7270	613-965-7190	066-2282	
GLACES				
DARTMOUTH, NS	902-426-5664	902-426-6073		
IQUALUIT, NU	867-979-5724	867-979-4264	063-15529	NORDREG CDA
QUÉBEC, QC	418-648-7290 418-648-2214	418-648-3614		
SARNIA, ON	519-383-1855	519-337-2498		
ST. JOHN'S, NL	709-772-2078	709-772-5369		

* service disponible en français et en anglais

ADRESSES DES BUREAUX RÉGIONAUX (pour la couverture de la côte Est, de l'Arctique de l'Est et du Centre du Canada)

<p>Surintendant régional Services de communications et de trafic maritimes Pêches et Océans Canada Garde côtière canadienne Case postale 5667 ST. JOHN'S, NL A1C 5X1 Téléphone : 709-772-5119 Télécopieur : 709-772-5666</p>	<p>• Surintendant régional Services de communications et de trafic maritimes Pêches et Océans Canada Garde côtière canadienne Case postale 1000, rue Parker DARTMOUTH, NS B2Y 3Z8 Téléphone : 902-426-3797 Télécopieur : 902-426-6765</p>
<p>• Surintendant régional Services de communications et de trafic maritimes Pêches et Océans Canada Garde côtière canadienne 101, boulevard Champlain QUÉBEC, QC G1K 7Y7 Téléphone : 418-648-5522 Télécopieur : 418-648-4877</p>	<p>• Surintendant régional Services de communications et de trafic maritimes Pêches et Océans Canada Garde côtière canadienne 520, rue Exmouth SARNIA, ON N7T 8B1 Téléphone : 519-383-1937 Télécopieur : 519-383-1991</p>

- service disponible en français et en anglais

CENTRES RÉGIONAUX DE DIFFUSION DES AVIS À LA NAVIGATION (AVNAV)

<p>Pêches et Océans Canada Garde côtière canadienne Centre des SCTM St. John's Case postale 5667 ST JOHN'S, NL A1C 5X1 Téléphone : 709-772-2083 / 2106 Télécopieur : 709-772-5369</p>	<p>• Pêches et Océans Canada Garde côtière canadienne Centre des SCTM Sydney ➔ 1190, chemin Westmount SYDNEY, NS ➔ B1R 2J6 Téléphone : 902-564-7751 ou 1-800 686-8676 Télécopieur : 902-564-2446 Courriel : notshipssyd@mar.dfo-mpo.gc.ca</p>
<p>• Pêches et Océans Canada Garde côtière canadienne ➔ Centre des SCTM Québec 101, boulevard Champlain QUÉBEC, QC G1K 7Y7 Téléphone : 418-648-5410 / 4427 Télécopieur : 418-648-7244</p>	<p>➔ • Pêches et Océans Canada Garde côtière canadienne Centre des SCTM Prescott 401 King Street West PRESCOTT, ON K0E 1T0 Téléphone : 613-925-0666 ou 1-800-265-0237 Télécopieur : 613-925-4519</p>
<p>• Pêches et Océans Canada Garde côtière canadienne Centre des SCTM Iqaluit Case postale 189 IQALUIT, NU X0A 0H0 Téléphone : 867-979-5269 Télécopieur : 867-979-4264</p>	

- service disponible en français et en anglais